

**Cadence**  
pôle musical  
régional



# IMPULSIONS

*Festival des ensembles musicaux amateurs*

Vendredi 8, samedi 9 & dimanche 10 mai 2026  
Cité de la musique et de la danse – Strasbourg

# IMPULSIONS

## Festival des ensembles musicaux amateurs



Vendredi 8, samedi 9 & dimanche 10 mai 2026  
Cité de la musique et de la danse – Strasbourg

Nous vous invitons à vous produire dans le cadre unique du festival de Cadence dédié aux ensembles musicaux amateurs !

Avec *Impulsions*, nous inaugurons un nouveau festival qui célèbre les élans collectifs, les dynamiques créatives et les initiatives audacieuses des pratiques musicales en amateur. *Impulsions* est une invitation à partager une vision collective et plurielle de la création artistique : celle qui naît de l'engagement passionné, de la coopération et du talent de nombreux musiciens et musiciennes amateurs.

Pendant trois jours festifs, chœurs, orchestres et ensembles de différents horizons se rencontreront, présenteront des œuvres singulières, croiseront les disciplines et ouvriront des espaces de partage avec les publics.

Alors, n'attendez plus, candidatez !

- *Impulsions c'est :*
- 3 jours de concerts, spectacles et autres formats originaux
- 10 à 12 ensembles musicaux amateurs programmés
- Plusieurs espaces scéniques dont un auditorium
- Des ateliers participatifs ouverts au public
- Des temps de rencontre, de partage et de découverte
- Une ambiance festive et un rendez-vous à ne pas manquer !

## Nos objectifs :

**Donner une visibilité aux démarches créatives portées par les ensembles amateurs**, souvent foisonnantes mais peu reconnues ;

**Élargir les publics des chœurs et orchestres amateurs**, en proposant une programmation variée, surprenante et accessible à tous ;

**Encourager les formes innovantes et originales dans le champ de la musique en amateur** : créations, croisements artistiques, relectures audacieuses du répertoire, expérimentations scéniques...

## Pourquoi participer ?

**Pour mettre en lumière votre projet** : une occasion unique de se représenter sur une grande scène et dans un lieu au rayonnement régional

**Pour vous produire dans des conditions optimales** : dans un cadre exceptionnel et avec des moyens techniques professionnels

**Pour aller à la rencontre des publics** : un rendez-vous avec de nouveaux spectateurs pour démontrer la vitalité des pratiques amateurs

**Pour tisser des liens avec d'autres ensembles et découvrir des projets inspirants** : un enrichissement de votre pratique et de votre réseau

**Pour développer votre projet artistique** : un accompagnement selon les besoins sur l'artistique, la technique, la communication...

**Pour partager** une aventure festive et fédératrice

## Quels sont les concerts/spectacles qui seront programmés ?

- La ligne artistique du festival portera sur les démarches créatives et innovantes des ensembles musicaux amateurs. Les projets retenus devront intégrer un ou plusieurs de ces critères :
- Créations originales ou œuvres composées récemment
- Spectacles mis en scène, dispositifs scéniques ou scénographiques particuliers, formes immersives ou théâtralisées
- Projets transdisciplinaires, associant musique et autres disciplines (danse, arts visuels, texte, etc.)
- Interprétations d'œuvres existantes proposant une lecture nouvelle : choix esthétiques singuliers, arrangements inédits, instrumentation inhabituelle, etc.

## Qui peut candidater ?

Les ensembles musicaux :

- Constitués principalement d'amateurs (hors encadrement, artistes invités et accompagnateurs)
- Domiciliés en France, en Allemagne ou en Suisse
- Structurés en association ou rattachés à un établissement d'enseignement artistique
- Composés d'adultes, de jeunes et/ou d'enfants

*Les groupes de musiques actuelles ne sont pas éligibles.*

## Quels sont les critères de sélection ?

Les projets seront sélectionnés par une commission artistique selon les critères suivants :

- La qualité artistique et l'originalité des projets
- La diversité des styles, des formes et des esthétiques
- L'équilibre entre chœurs et orchestres
- La répartition géographique des ensembles
- Le choix des projets retenus pourra aussi se porter en fonction des contraintes techniques et logistiques du festival.

Une **commission artistique** composée d'acteurs du chant choral, des pratiques orchestrales et du spectacle vivant accompagnera le processus de sélection des projets et garantira la qualité artistique et l'équilibre de la programmation.

## Conditions de participation

Présence sur le festival : garantir une disponibilité de l'ensemble à minima sur l'un des 3 jours du festival.

- **Déplacements** : l'organisation logistique des déplacements est assurée par les ensembles participants. Cadence pourra contribuer aux coûts de transports en commun, en fonction de la provenance géographique de l'ensemble (montant plafonné).
- **Instruments et décors** : des instruments pourront être mis à disposition. Les éléments de décors devront être apportés par les ensembles.
- **Intervenants professionnels** : les coûts liés à l'embauche d'intervenants professionnels au plateau (chefs de chœur et d'orchestre professionnels, artistes invités, musiciens accompagnateurs...) pourront être pris en charge partiellement ou totalement (montant plafonné).
- **Support technique** : une équipe de régisseurs et des moyens technique en lumière et en son seront mis à disposition des ensembles. Les demandes spécifiques nécessitant du matériel supplémentaire seront à étudier au cas par cas.
- **Durée des concerts/spectacles** : la durée maximale sur scène est limitée à 1 heure. Pour les projets dont la durée serait supérieure, des adaptations et sélections d'extraits pourront être envisagées.

À noter : les projets retenus, et proposés par les ensembles amateurs, ne pourront faire l'objet d'un achat de spectacle. Les éventuelles prises en charge de dépenses devront être évaluées et discutées au cas par cas, en amont avec l'équipe de Cadence.

## Le calendrier

Fin des candidatures : 1<sup>er</sup> octobre 2025

Annonce des projets retenus : mi-octobre

Accompagnement des projets : octobre 2025 à mai 2026

Période du festival : 8, 9 et 10 mai 2026

Bilan : juin 2026

## Comment candidater ?

Remplir le formulaire de candidature dans son intégralité.

Éléments à fournir :

- Un descriptif, le plus précis possible, de votre projet
- Le programme des œuvres ou une idée du répertoire
- Une présentation de votre ensemble
- Une présentation des éventuels artistes invités
- Des précisions sur vos besoins (instruments, implantation scénique, sonorisation et lumières, scénographie etc.)

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous ces éléments au moment de votre candidature, merci de remplir le formulaire avec le maximum d'informations possibles. Les informations communiquées pourront être complétées et ajustées ultérieurement.

.....  
[Cliquez ici pour accéder au formulaire de candidature](#)  
.....

## Informations et renseignements :

**Cadence, pôle musical régional**

contact@cadence-musique.fr / 03 88 23 40 80

www.cadence-musique.fr

**Chloé Bricout, chargée de projets artistiques**

c.bricout@cadence-musique.fr / 07 50 02 60 58



**Cadence**

pôle musical régional

2, rue Baldung Grien  
67000 Strasbourg

03 88 23 40 80

[contact@cadence-musique.fr](mailto:contact@cadence-musique.fr)

[www.cadence-musique.fr](http://www.cadence-musique.fr)

Cadence, pôle musical régional  
avec le soutien de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est  
et de la Collectivité européenne d'Alsace

